

ALLIANT POWER - ULTRAGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 1 / 6

1

IDENTIFICATION

Fournisseur

Diesel Forward Inc.
6167 Pepsi Way
Windsor, WI 53598

Tél. en cas d'urgence : 1-800-424-9300 (Chemtrec)
Tél. : 1-800-735-7358

Nom du produit : ALLIANT POWER -
Date de révision : ULTRAGUARD 8/8/2018
Numéro FDS : Échantillon
Numéro CAS : de mélange
Code produit : 66600

2

IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit

Classification SGH selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910) de l'OSHA.

Physique, Liquide inflammable, catégorie 4
Santé, Toxicité pour certains organes cibles, une seule exposition, catégorie 3
Santé, Toxicité aiguë, catégorie 4, cutanée
Santé, Toxicité aiguë, catégorie 4, inhalation
Santé, Toxicité aiguë, catégorie 4, orale
Santé, Cancérogénicité, catégorie 2
Santé, Risque d'aspiration, catégorie 1
Environnement, Dangers pour l'environnement aquatique, chronique, catégorie 2

Éléments d'étiquetage du SGH et déclarations de précaution

Mention d'avertissement : **DANGER**

Pictogrammes de danger :



Mentions de danger :

H227 - Liquide combustible
H335 - Peut provoquer une irritation respiratoire
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H312 - Nocif par contact cutané
H332 - Nocif par inhalation
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/ aérosols.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

ALLIANT POWER - ULTRAGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 2 / 6

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs ou non couverts par le SGH

Lorsque ce produit est chauffé à plus de 1100 °C (212 °F), il peut subir une réaction exothermique autoaccélérée qui entraîne une augmentation rapide de la température et de la pression. Anticiper la rupture des récipients de stockage et un incendie en cas d'atteinte de telles température et pression. LES VAPEURS PEUVENT CAUSER UN INCENDIE INSTANTANÉ

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients :

| Numéro CAS | % | Nom chimique |
|------------|----------|---|
| 64742-94-5 | 40-50 % | Solvant naphta, pétrole, fraction des aromatiques lourds |
| 27247-96-7 | 30-40 % | Nitrate d'éthyl-2 hexyle |
| 64742-95-6 | < 10 % | Solvant naphta (pétrole), fraction des aromatiques légers |
| 67701-08-0 | < 10 % | Acides gras en C16-18 et insaturés en C18 |
| ***** | < 5 % | polymère propriétaire |
| 91-20-3 | < 5 % | Naphthalene |
| 95-63-6 | < 5 % | Triméthyl-1,2,4 benzène |
| ***** | < 1 % | Alkylphénol (propriétaire) |
| 34590-94-8 | < 1 % | Éther de dipropylène glycol monométhylque |
| 1330-20-7 | < 1 % | Xylène |
| 104-76-7 | < 1 % | Alcool 2-éthylhexylique |
| 108-67-8 | <1 % | 1,3,5-Triméthylbenzène |
| 98-82-8 | < 1 % | Cumène |
| 100-41-4 | < 1 % | Éthylbenzène |
| 8050-09-7 | < 0,1 % | Rosin |
| 63428-92-2 | <0,1 % | formaldéhyde,2-méthylloxirane,4-nonylphénol,oxirane |
| 108-88-3 | < 0,01 % | Toluène |

4 PREMIERS SOINS

Inhalation : En cas d'inhalation des vapeurs, amener la personne dans un endroit aéré. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

Contact cutané : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si nécessaire, consulter un médecin.

Contact oculaire : Rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin.

Ingestion : Se rincer la bouche et boire 2 à 4 verres d'eau. Contacter un médecin immédiatement.

5 MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Point d'éclair : 65 °C (149 °F)

Utiliser le dioxyde de carbone, une poudre chimique sèche ou une mousse extinctrice comme agents extincteurs.

Lorsque ce produit est chauffé à plus de 1100 °C (212 °F), il peut subir une réaction exothermique autoaccélérée qui entraîne une augmentation rapide de la température et de la pression. Anticiper la rupture des récipients de stockage et un incendie en cas d'atteinte de telles température et pression. Refroidir les récipients de stockage à l'aide d'eau pulvérisée pour maintenir une température inférieure à 100 °C (212 °F).

LES VAPEURS PEUVENT CAUSER UN INCENDIE INSTANTANÉ. Des vapeurs peuvent s'accumuler dans des espaces confinés ou se déplacer sur de grandes distances vers une source d'ignition et causer un incendie instantané. Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) à pression positive et une tenue de feu complète.

Les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote

ALLIANT POWER - ULTRAGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 3 / 6

6

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éliminer toutes les sources d'ignition : chaleur, étincelles, flammes et électricité
 Contenir le produit déversé.
 Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés.
 Recueillir les excès avec une matière absorbante inerte.
 Éviter la contamination des égouts et des eaux souterraines.

7

MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 Conserver à l'écart des sources d'ignition.
 Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants.
 Manipuler avec précaution et éviter les déversements accidentels au sol (dérapage).
 Mettre les contenants à la terre et à la masse lors des opérations de transvasement.

Lorsque ce produit est chauffé à plus de 1100 °C (212 °F), il peut subir une réaction exothermique autoaccélérée qui entraîne une augmentation rapide de la température et de la pression. Anticiper la rupture des récipients de stockage et un incendie en cas d'atteinte de telles température et pression.

Conditions de sûreté en matière de stockage :

Conserver à l'écart des sources d'ignition.
 Entreposer dans un récipient hermétique.

8

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Toute ventilation doit être conçue conformément à la norme OSHA (29 CFR 1910.94).

Mesures de protection individuelle Équipement :

L'utilisation de lunettes de protection et de gants est recommandée.

Lignes directrices relatives à l'exposition :

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE) FRACTION DES AROMATIQUES LÉGERS
 OSHA TWA : 500 ppm
 TRIMÉTHYL-1,2,4 BENZÈNE
 ACGIH TWA : 25 ppm
 NAPHTHALÈNE
 OSHA TWA : 10 ppm, 50 mg/m³
 SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE) FRACTION DES AROMATIQUES LOURDS
 OSHA TWA : 100 ppm

9

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|--------------------------------|------------------------|--|----------------------|
| Apparence : | Liquide ambré | Odeur : | De type hydrocarbure |
| État physique : | Liquide | Solubilité dans l'eau : | Nulle dans l'eau |
| Densité : | 0,92 à 15,5 °C (eau=1) | Point de fusion / point de congélation : | Non disponible |
| Viscosité : | Non disponible | Point d'éclair : | 65 °C (149 °F) |
| Point d'ébullition : | Non disponible | Densité de vapeur : | Non disponible |
| Inflammabilité : | Non disponible | Masse volumique apparente : | 921,5 g/L |
| Coefficient de partage : | Non disponible | | |
| Tension de la vapeur : | Non disponible | | |
| pH : | Non disponible | | |
| Taux d'évaporation : | Non disponible | | |
| Température de décomposition : | Non disponible | | |

ALLIANT POWER - ULTRAGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 4 / 6

10

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Stabilité chimique : | Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation. Instable à des températures supérieures à 100 °C (212 °F) |
| Conditions à éviter : | Températures supérieures à 50 °C (122 °F), étincelles et flamme nue. |
| Matériaux incompatibles : | Éviter les agents oxydants forts. Susceptible de brûler ou de réagir violemment à des mélanges de fluor/oxygène. |
| Produits de décomposition dangereux : | La combustion du produit produira du dioxyde de carbone et éventuellement des produits chimiques toxiques tels que le monoxyde de carbone. |

11

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Un contact répété avec la peau peut causer une dermatite ou une acné des huiles.
Aucun des composants n'est réputé comme mutagène ou tératogène.

Toxicité aiguë**Solvant naphta (pétrole) fraction des aromatiques lourds**

DL50 orale >5000 mg/kg, rat

DL50 cutanée >2000 mg/kg

CL50 Inhalation, vapeur, >4688 mg/m³, 4 heures, rat**2-Ethylhexylnitrate**

DL50 cutanée >5000 mg/kg, lapin

DL50 Oral >10000 mg/kg, rat

Triméthyl-1,2,4 benzène

DL50 cutanée, 3160 mg/kg, lapin

DL50 orale, 5000 mg/kg, rat

DL50 orale, 34000 à 6000 mg/kg, rat

CL50 Inhalation, vapeur, 18000 mg/m³, rat, 4 heures**Naphtalène**

DL50 orale, > 2500 mg/kg, rat

DL50 orale, 2600 mg/kg, rat

CL50 Inhalation, gaz, >100 ppm, 8 heures, rat

Solvant naphta (pétrole) fraction des aromatiques légers

DL50 orale, 2900 mg/kg, rat,

DL50 orale, 8400 mg/kg, rat,

DL50 orale, 5000 mg/kg, rat

Acide alkyl à longue chaîne

DL50 Oral >2000 mg/kg, rat

Amine alkyl

CL50 Inhalation, vapeur, 1,7 à 5,8 mg/l, rat, 6 heures

LD50, cutanée 380 mg/kg, rat

DL50 orale, 272 mg/kg, rat

Triméthyl-1,3,5 benzèneCL50 Inhalation, vapeur, 24000 mg/m³, rat, 4 heures

LD50, Oral >5000 mg/kg, rat

Xylène

CL50 Inhalation, vapeur, 5000 à 8500 ppm, 4 heures, rat

DL50 cutanée >14100 mg/kg, lapin

DL50 orale, 3523 mg/kg, rat mâle

DL50 orale, 4300 mg/kg, rat

ALLIANT POWER - ULTRAGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 5 / 6

Cumène

CL50 Inhalation, vapeur, 8000 ppm, 4 heures, rat
 DL50 cutanée, 10578 mg/kg, lapin
 DL50 orale, 12750 mg/kg, souris
 DL50 orale, 1400 mg/kg, rat

Rosin

DL50 cutanée, >2000 mg/kg, rat
 DL50 orale 2800 mg/kg, rat

Sensibilisation Aucune connue.**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucune connue.**Cancérogénicité** Naphthalène, IARC 2B**Toxicité pour la reproduction** Aucune connue.**Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)** Aucune connue.**Danger d'aspiration** Aucun connu.

12

DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Éviter d'exposer à l'environnement. Aucune donnée aquatique spécifique disponible.

13

DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets conformément à toutes les exigences locales, étatiques, provinciales et nationales.

Ne pas déverser les résidus dans les égouts ou les eaux de surface.

14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN1993, liquide combustible - PGIII (contient du pétrole, naphta et 2-Ethylhexylnitrate)

Ce matériau n'est pas réglementé par l'US DOT pour le transport en conteneurs de moins de 450 litres.

IMDG & IATA : UN3082, substance dangereuse pour l'environnement, Liquide n.s.a. (Pétrole, naphta, 2-Ethylhexylnitrate), 9, III, polluant marin.

15

INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Composant (n° CAS) [%] - CODES

Solvant naphta (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5) [40-50 %] TSCA

Acide nitrique, ester 2-éthylhexylique (27247-96-7) [30-40 %] TSCA

Solvant naphta (pétrole), aromatique léger (64742-95-6) < 10 % TSCA

Acides gras en C16-18 et insaturés en C18 (67701-08-0) [<10 %] TSCA

Polymère propriétaire (0) [<5 %] GADSL, REACH

RQ(100LBS), Naphthalene (91-20-3) [<5%] CERCLA, CSWHS, EPCRAWPC, GADSL, HAP, MASS, NJHS, OSHAWAC, PA, PRIPOL, SARA313, TOXICPOL, TOXICRCA, TSCA, TXAIR, TXHWL

Triméthyl-1,2,4 benzène (95-63-6) [<5 %] MASS, NJHS, PA, SARA313, TSCA, TXAIR

ALLIANT POWER - ULTRAGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 6 / 6

Descriptions des codes réglementaires

RQ = Quantité à déclarer
TSCA = Toxic Substances Control Act
GADSL = Global Automotive Declarable Substance List (GADSL)
REACH = REACH liste de substances extrêmement préoccupantes (RSL)
CERCLA = Substance de nettoyage du Superfund
CSWHS = Clean Water Act Hazardous substances
EPCRAWPC = EPCRA Water Priority Chemicals
HAP = Polluants atmosphériques dangereux
MASS = MA Liste des substances dangereuses du Massachusetts
NJHS = Droit d'accès aux informations sur les substances dangereuses dans le New Jersey
OSHAWAC = Contaminants de l'air en milieu de travail de l'OSHA
PA = Droit d'accès aux informations sur les substances dangereuses en Pennsylvanie
PRIPOL = polluants prioritaires du Clean Water Act
SARA313 = produits chimiques toxiques SARA 313 Title III
TOXICPOL = Polluants toxiques du Clean Water Act
TOXICRCRA = Déchets dangereux toxiques RCRA (U-List)
TXAIR = niveau de dépistage des contaminants atmosphériques qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé
TOXICRCRA = Liste de déchets dangereux toxiques

16

AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans la présente fiche technique de sécurité se rapportent uniquement au matériau spécifiquement désigné. Diesel Forward Inc. n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ces données ou du recours à celles-ci. Ces informations sont fournies sans garantie, explicite ou implicite, à l'exception du fait qu'elles sont exactes à la connaissance de Diesel Forward Inc.